

Bordereau de Remboursement

Stagiaire Formateur-trice Membre du bureau Autre (préciser)

Nom	<input type="text"/>	Prénom	<input type="text"/>	Structure Inscrivante	<input type="text"/>
-----	----------------------	--------	----------------------	-----------------------	----------------------

Adresse Personnelle	<input type="text"/>		
Courriel	<input type="text"/>	Téléphone	<input type="text"/>

Formation Commission Assemblée Générale Autre

Nom	<input type="text"/>		
Date	<input type="text"/>	Lieu	<input type="text"/>

		Nombre	Base	Total
Repas	Midi	<input type="text"/>	Province : 17€ Paris : 20€	<input type="text"/>
	Soir	<input type="text"/>	Province : 22€ Paris : 25€	<input type="text"/>
Trajets	Train	<input type="text"/>		<input type="text"/>
	Avion	<input type="text"/>		<input type="text"/>
	Métro/bus	<input type="text"/>		<input type="text"/>
	Covoiturage Remplir tableau	<input type="text"/>	0,45€	<input type="text"/>
	Voiture solo	<input type="text"/>	0,40€	<input type="text"/>
	Parking Péages	<input type="text"/>		<input type="text"/>
Hébergement	<input type="text"/>	<input type="text"/>	Province : 110€ Paris : 130€	<input type="text"/>
Autre	<input type="text"/>	<input type="text"/>		<input type="text"/>
Total	<input type="text"/>			<input type="text"/>

Réservé trésorière ou trésorier

Date	<input type="text"/>	Virement	<input type="text"/>	Chèque N°	<input type="text"/>
------	----------------------	----------	----------------------	-----------	----------------------

Tableau co voiturage :

Nom prénom Conducteur : C Personnes Transportés : PT	Prise en charge covoiturage	Date du transport
C : []	[]	[]
PT : []	[]	[]
PT : []	[]	[]
PT : []	[]	[]
PT : []	[]	[]
PT : []	[]	[]

si nécessaire mentionner les Km en plus si détours pour prendre en charge les covoitureur.es

Règles financières

Le Cefi MidiPy ne prendra en charge les frais que pour les stagiaires de Solidaires des départements suivant : 09-12-31-32-47-65-81-82

Transport

Les participant·es doivent réserver leur titre de transport le plus tôt possible afin de bénéficier des tarifs les plus bas. Le CEFI prend en charge les déplacements sur la base du tarif d'un billet SNCF 2ème classe. Les billets d'avion seront remboursés dans le cas où un voyage en train imposerait une nuit d'hôtel pour assister à la formation. Le coût du billet d'avion ne devra pas excéder celui du train plus la nuit d'hôtel.

Pour les transports en voiture :

- le barème est fixé indiqué dans le formulaire. (kilométrage mappy comme justificatif).
- Pour le covoiturage, il faut indiquer le nom des passager.es

Les frais de péage et de parking sont remboursés sur présentation des tickets de péage originaux.

Hébergement

Le CEFI prendra en charge les frais d'hôtel dans les limites indiquées dans le tableau (petit déjeuner inclus). La facture originale est requise.